



APRÈS LA TROISIÈME



Cédric Faquet

Psychologue de l'éducation nationale

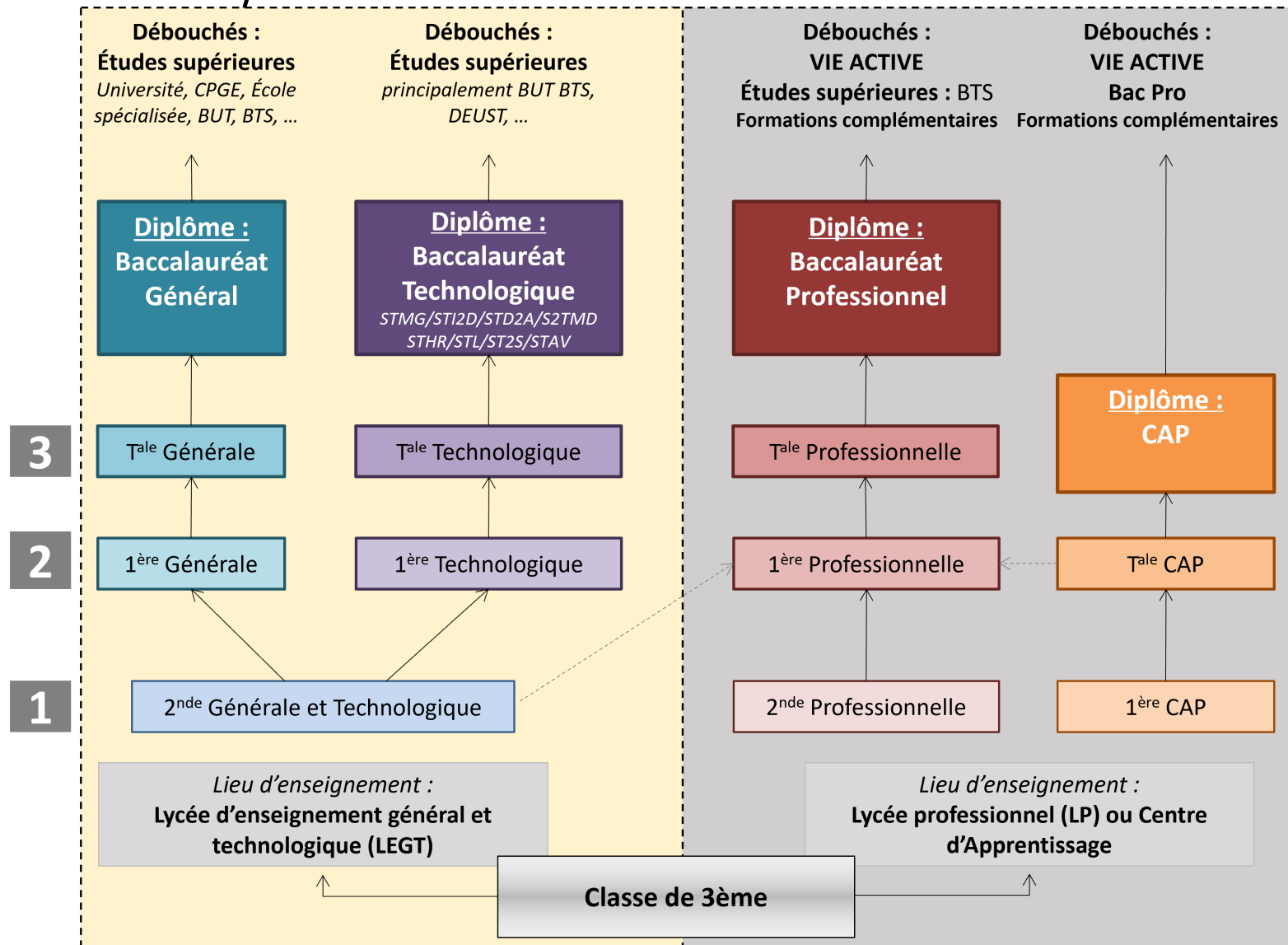
CIO de Nantes

SOMMAIRE



- Après la troisième, 2 voies d'orientation
- La voie professionnelle
- La voie générale et technologique
- L'orientation au lycée après la 2^{nde} GT
- Les procédures d'orientation et d'affectation
- Les ressources

APRÈS LA TROISIÈME, DEUX VOIES D'ORIENTATION





LA VOIE PROFESSIONNELLE



QUALITÉS REQUISES



- ✓ Attrait pour les enseignements pratiques et concrets
- ✓ Curiosité d'apprendre des techniques et gestes professionnels
- ✓ Stages en entreprise
- ✓ Qualification professionnelle

Savoir-faire
Savoir-être



LYCÉE PROFESSIONNEL : DOMAINES OU MÉTIERS

**En seconde
professionnelle
de Bac pro (3 ans)**



**Choisir un domaine
professionnel**

Exemples:

- Commerce
- Electrotechnique, Energie,
Équipements Communicants
- Prothèse dentaire
- Métiers de la mode
- Maintenance des équipements
Industriels
- Travaux paysagers

**En 1ère année
de CAP (2 ans)**



Choisir un métier

Exemples:

- Installateur sanitaire
- Agent Polyvalent de
restauration
- Menuisier
- Employé de commerce
- Pâtissier
- Fleuriste
- Horloger

BAC PRO : DES PARCOURS PERSONNALISÉS



- ✓ Entrée en seconde professionnelle par **familles de métiers** débouchant vers une ou plusieurs spécialités de Bac Pro en première.

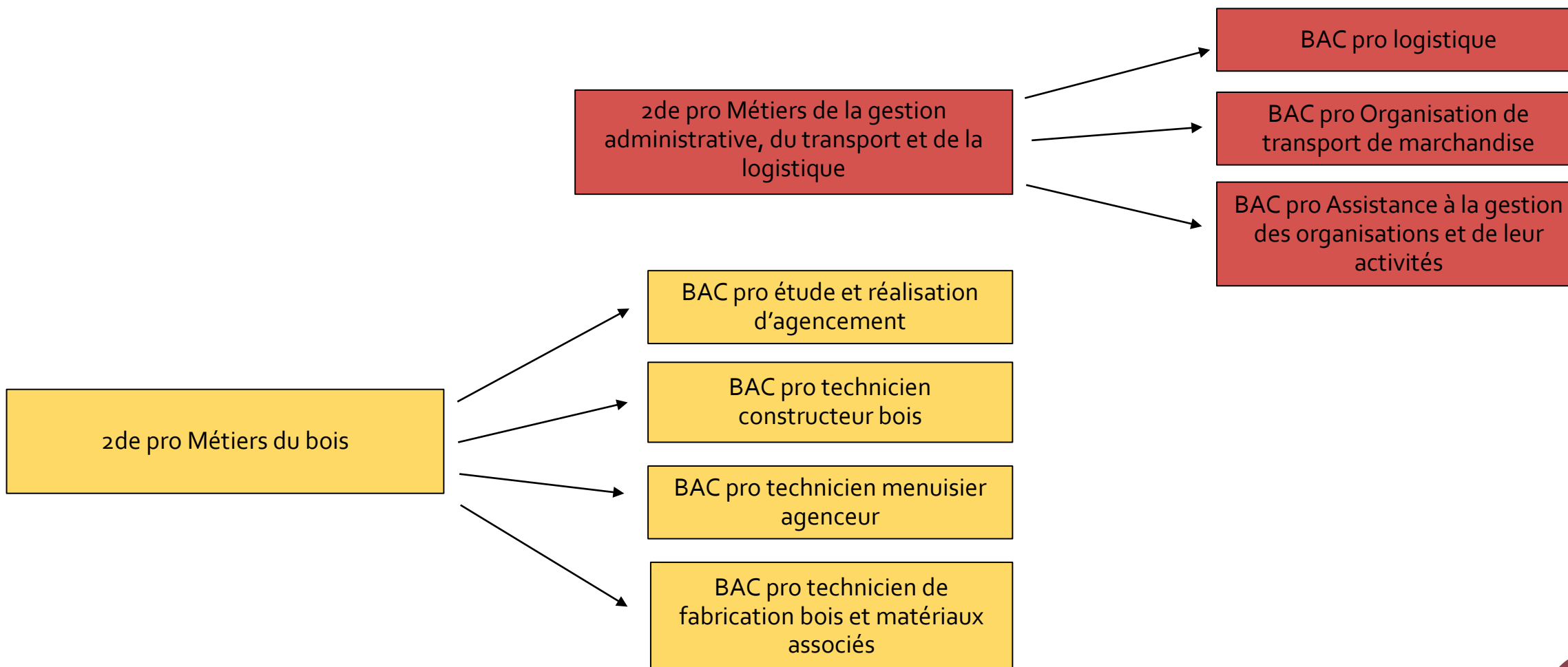
- ✓ En Terminale professionnelle selon le projet de l'élève :
 - module de préparation à l'insertion professionnelle ou l'entrepreneuriat
 - module de poursuite d'études

LA SECONDE PAR FAMILLE DE MÉTIERS



- Pendant l'année de seconde, acquisition des compétences professionnelles communes aux spécialités concernées
- En fin de seconde, choix de la spécialité de baccalauréat
- Possibilité de changement d'établissement si choix d'une spécialité de la famille métiers non enseignée dans l'établissement.

LES FAMILLES DE MÉTIERS : EXEMPLES



SPÉCIALISATIONS DE LA VOIE PROFESSIONNELLE



➤ Regroupés par familles de métiers

Construction durable, bâtiment travaux publics	Gestion administrative, transport et logistique	Relation client	Industries graphiques et communication	Études et modélisation numérique du bâtiment	Alimentation	Beauté et bien-être
Aéronautique	Hôtellerie-restauration	Réalisation d'ensembles mécaniques et industriels	Numérique et des transitions énergétiques	Maintenance des matériels et des véhicules	Pilotage et maintenance des installations automatisées	Agencement, menuiserie et ameublement

➤ Filières spécifiques où la seconde professionnelle n'est pas regroupée par famille de métiers

Agriculture	Conseil et vente	Accompagnement, soin et service à la personne	Artisanat et métiers d'art	Mode
Animation, enfance et personnes âgées	Bioindustrie de transformation	Conducteur, transport et marchandises	Construction des carrosseries	Cultures marines
Définition de produits industriels	Gestion des pollutions et protection de l'environnement	Hygiène, propreté et stérilisation	Maintenance nautique	Sécurité
Cuir	Entretien des textiles	Métiers de la pierre	Optique et lunetterie	Perruquier pasticheur
Photographie	Plastiques composites	Réparation des carrosseries	Technicien constructeur bois	Technicien en appareillage orthopédique
Technicien en prothèse dentaire	Technicien gaz	Technicien d'intervention nucléaires	Transport fluvial	

VOIE PROFESSIONNELLE : STATUT SCOLAIRE OU STATUT APPRENTI

Lycée professionnel LP

A temps plein : Statut scolaire

Cours + Ateliers +
Stages en entreprise :
- 12 à 22 semaines

Conventions de stages
Vacances scolaires



Certaines formations
professionnelles
ont plus de demandes
que de places
= Sélection sur dossier
de 3^{ème}

Centre de Formation d'Apprentis CFA

En apprentissage : Statut d'apprenti/salarié

Alternance cours/entreprise :
- 1 semaine de cours au CFA
- 2 semaines de travail en
entreprise

Contrat de travail
5 semaines de congés payés



Il est difficile de trouver
un patron
> toujours faire un vœu
en LP au cas où...

QUELQUES CONSEILS ET POINTS DE VIGILANCE



- Participer aux **mini-stages** ainsi qu'aux **journées portes ouvertes** des établissements
- Faire les démarches nécessaires pour **l'apprentissage et l'enseignement privé**
- Certaines filières nécessitent un **dossier spécifique**
 - . **Métiers de la sécurité**
 - . **Aéronautique, option avionique**
 - . **Conduite et gestion de l'entreprise hippique**
 - . **Conduite et gestion de l'entreprise maritime**
 - . **Electromécanicien de marine**

FOCUS SUR LA SELECTION SUR DOSSIER DE TROISIÈME



En fonction du domaine professionnel

- Bac pro Transition numérique et énergétique au LP Arago : 93 vœux 1 pour 45 places (juin 2023)
- Bac pro Construction durable au Lycée Michelet : 41 vœux 1 pour 60 places (juin 2023)

En fonction de l'établissement

- 2de pro Métiers de la relation clients au Lycée Nelson Mandela: 142 vœux 1 pour 35 places (juin 2023)
- 2de pro Métiers de la relation clients LP Pablo Neruda: 40 vœux 1 pour 77 places (juin 2023)



LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE



QUALITÉS REQUISES



- ✓ Intérêt pour les enseignements théoriques et abstraits
- ✓ Goût pour la réflexion, l'analyse
- ✓ Argumentation/expression écrite
- ✓ Prise de notes
- ✓ Travail personnel important
- ✓ Autonomie



Analyser
Commenter
Argumenter
Rédiger



DIFFÉRENCES ENTRE VOIE GÉNÉRALE ET VOIE TECHNOLOGIQUE



VOIE GÉNÉRALE	VOIE TECHNOLOGIQUE
Études longues (5 ans après le bac)	Études courtes (3 ans après le bac)
Autonomie	Travaux de groupes
Abstrait	Théories appliquées à du concret
Expression écrite et analyse	Concevoir et réaliser un projet
Choix des spécialités	Spécialités imposées selon la filière

Argumentation
Rédaction
Recherches personnelles
Réflexion

Observation
Travaux en atelier, en
labo
Expérimentation

LA SECONDE GT : LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS



Français (4 heures)



Langues vivantes (5 heures 30)



Histoire géographie (3 heures)



Enseignement moral et civique (18 heures / an)



Sciences économiques et sociales (1 heure 30)



Sciences de la vie et de la terre (1 heure 30)



Physique chimie (3 heures)



Sciences numériques et technologie (1 heure 30)



Mathématiques (4 heures)

ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ SI
BESOIN



AIDE A L'ORIENTATION

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS



➤ Choix d'un enseignement optionnel général (+ latin ou grec possible)

- Langues et cultures de l'antiquité (latin ou grec)
3 heures
- Langue vivante C (étrangère ou régionale)
3 heures
- Arts (plastiques, histoire, cinéma, théâtre)
3 heures
- Éducation physique et sportive
3 heures
- Écologie, Agronomie, Territoire Développement durable
(lycée agricole uniquement)
3 heures

➤ Et/ou choix d'un enseignement optionnel technologique

- | | |
|---|---|
| Sciences et laboratoire
1 heure 30 | Management et gestion
1 heure 30 |
| Création et innovation technologique
1 heure 30 | Sciences de l'ingénieur
1 heure 30 |
| Santé et social
1 heure 30 | Biotechnologies
1 heure 30 |
| Création et culture design
6 heures | Atelier artistique
72 heures / an |
| Hippologie (lycée agricole uniquement)
3 heures | Pratique professionnelle
(lycée agricole uniquement)
3 heures |
| Pratique sociale et culturelle
(lycée agricole uniquement)
3 heures | |

L'ORIENTATION AU LYCÉE APRÈS LA 2^{nde} GT



DANS LA VOIE GÉNÉRALE



Français (4 heures)



Langues vivantes (5 heures 30)



Histoire géographie (3 heures)



Enseignement moral et civique (18 heures / an)



Philosophie (4 heures)



Enseignement scientifique (2 heures)



Éducation physique et sportive (2 heures)



ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ SI
BESOIN

AIDE A L'ORIENTATION

CHOIX
D'ENSEIGNEMENT DE
SPÉCIALITÉS

3 enseignements en 1^{ère}
2 enseignements en T^{ale}
(parmi les 3 suivies en 1^{ère})

LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉS

Les enseignements de spécialité permettent d'approfondir ce qui motive et qui prépare à l'enseignement supérieur.

Vous pouvez retrouver quels établissements les proposent sur le site du collège dans la rubrique « orientation » ou sur le site de l'académie de

Nantes : WWW.AC-NANTES.fr

	Arts
	Humanités, littérature et philosophie
	Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
	Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques
	Sciences économiques et sociales
	Mathématiques
	Physique-Chimie
	Sciences de la vie et de la terre
	Numérique et sciences informatiques
	Sciences de l'ingénieur
	Biologie-Écologie (lycée agricole)
	Éducation physique, pratiques et cultures sportives

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS



1 enseignement en 1ère de 3h :

- ✓ Langue vivante C
- ✓ Arts
- ✓ EPS
- ✓ Langues et cultures de l'antiquité

**Vous pouvez retrouver
quels établissements les
proposent sur le site du
collège dans la rubrique
« orientation » ou sur le
site de l'académie de**

Nantes : WWW.AC-NANTES.fr

2 enseignements possibles en terminale de 3h :

- ✓ Mathématiques expertes
- ✓ Mathématiques complémentaires
- ✓ Droit et grand enjeux du monde contemporain

DANS LA VOIE TECHNOLOGIQUE



Français (4 heures) → Première



Langues vivantes (4 heures)



Histoire géographie (2 heures 30)



Enseignement moral et civique (18 heures / an)



Philosophie (2 heures) → Terminale



Mathématiques (3 heures)



Éducation physique et sportive (2 heures)



ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ SI
BESOIN

AIDE A L'ORIENTATION

ENSEIGNEMENT
OPTIONNEL POSSIBLE

CHOIX D'UNE SÉRIE

LES SÉRIES

Chaque série permet d'approfondir des enseignements de spécialité concrets et pratiques pour bien préparer aux études supérieures.



ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social



STL : Sciences et technologies de laboratoire



STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués



STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable



STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion



STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration



TMD : Techniques de la musique et de la danse



STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (lycées agricoles)

L'ORIENTATION EN VOIE TECHNOLOGIQUE : SPÉCIFICITÉS



ATTENTION
Trois spécialités
nécessitent de
s'engager dès la
2^{nde}

En établissement
agricole : lycée
Nantes Terre
Atlantique

- 2^{nde} spécifique (dossier-sélection) pour STHR (Appert) et S2TMD (Mandela ou Angers + conservatoire)
- Option Création et Culture Design obligatoire en 2^{nde} pour STD2A (Livet - dossier-sélection).
- En moyenne 180 V1 pour 30 places

LYCÉES DE SECTEUR – SPÉCIALITÉS PROPOSÉES



Lycée Carcouët	Lycée Monge-La Chauvinière	Lycée Agricole Jules Rieffel
Histoire, Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques	Histoire, Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques	Biologie-écologie (première)
Humanités, Littérature et Philosophie	Humanités, Littérature et Philosophie	Physique-Chimie (première)
Langues, Littératures et Cultures Étrangères (anglais)	Langues, Littératures et Cultures étrangères (anglais)	Mathématiques (première)
Langues, Littératures et Cultures Étrangères (anglais monde contemporain)	/	Biologie-Écologie en Physique-Chimie (Terminale)
Mathématiques	Mathématiques	Biologie-Écologie en Mathématiques (Terminale)
Numérique et Sciences Informatiques	Numérique et Sciences Informatiques	
Physique, Chimie	Physique, Chimie	
Sciences de la Vie et de la Terre	Sciences de la Vie et de la Terre	
/	Sciences de l'ingénieur	
Sciences Économiques et Sociales	Sciences Économiques et Sociales	



LES PROCÉDURES D'ORIENTATION ET D'AFFECTATION



LES ÉTAPES POUR L'ORIENTATION



- **Après le conseil de classe du 1^{er} semestre (22 janvier-1 février),**
les élèves et leur famille formulent leur(s) **vœu(x) provisoire(s)** via TSO (Télé Service Orientation).
Ces vœux concernent **les voies d'orientation** :
 - Seconde générale et technologique ;
 - Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage) ;
 - 1^{ère} année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).
- **Un avis provisoire d'orientation** est émis sur une ou plusieurs voies d'orientation.
- **Cet ou ces avis sont transmis à la famille via TSO**

LES ÉTAPES POUR L'ORIENTATION



- **Avant le conseil de classe du 2^{ème} semestre (27 mai – 30 mai)**, les élèves et leur famille enregistrent leurs **vœux définitifs d'orientation** via TSO (télé service orientation).
- **Au conseil de classe du 2^{ème} semestre**, une **proposition d'orientation** est faite par le conseil de classe :
 - Si **accord** entre le vœu d'orientation de la famille et la proposition du conseil de classe = **décision d'orientation**
 - Si **désaccord** entre le vœu d'orientation de la famille et la proposition du conseil de classe = **entretien** entre la famille et le chef d'établissement.

EN CAS DE DÉSACCORD



- **Entretien entre la famille et chef d'établissement**
- **A l'issue de l'entretien, le chef d'établissement communique la décision d'orientation**
 - ✓ Le chef d'établissement et la famille trouve un accord = décision d'orientation.
 - ✓ Le chef d'établissement et la famille sont toujours en désaccord = la famille peut demander le maintien dans la classe d'origine ou peut faire appel.
- **Procédure d'appel**
 - ✓ Chef d'établissement transmet à la commission ses décisions motivées et les éléments pouvant éclairer la commission d'appel
 - ✓ Commission d'appel est présidée par IA – DASEN (ou son représentant)
 - ✓ La décision prise en commission d'appel est définitive.

LES VŒUX D'ORIENTATION



- Saisie des vœux par les parents dans **Scolarité service**
- Chaque parent possède un compte responsable mais **seul un parent peut faire des saisies** et des modifications. L'autre est en lecture seule.
- Les élèves peuvent consulter la saisie effectuée par l'un de leurs parents

IMAGES : TSO

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc. ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil

Responsable d'élève

Élève

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en

2^{de} professionnelle :

Vous pouvez préciser la/s spécialité(s) ou famille(s) de métiers (256 caractères maximum) :

Sous statut scolaire
Votre enfant reste élève. Il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel. Il effectue des périodes de formation (stage) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.

Sous statut d'apprenti
Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.

Annuler Valider

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2^{de} professionnelle

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Annuler Valider

→ Rang 3

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2^{de} professionnelle

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

* Vous ne pouvez pas demander deux fois la même voie d'orientation.

Annuler Valider

Mes services

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Message de l'établissement

Après la connexion, il faut choisir Orientation parmi les services proposés à gauche de l'écran

Une question, besoin d'aide ?

Ne pas oublier de valider pour enregistrer et recevoir un mail récapitulatif

Excellence

Égalité des chances

Bien-être

Innovation

ATTENTION DATE BUTOIR

Mes services

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de classe du 2^e trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de classe du 3^e trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).
 Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.
 Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep ;
- sur le site « l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée » et.

Je saisis les intentions d'orientation

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

IMAGES : TSO

Mes services

- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation
Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

Rang 1 : 2^{de} professionnelle

Avis favorable
Spécialité ou famille de métiers demandée : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Sous statut scolaire.
Sous statut d'apprenti.

Spécialité ou famille de métiers conseillée : Hôtellerie restauration

Rang 2 : 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Avis favorable
Spécialité demandée : Aéronautique ou boulanger
Sous statut scolaire.
Sous statut d'apprenti.

Rang 3 : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Avis favorable

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

Les familles peuvent consulter l'avis provisoire pour chaque intention, les recommandations et les motivations du conseil de classe

L'accusé de réception peut être effectué par l'un ou l'autre des représentants



L'accusé de réception de l'avis provisoire est obligatoire ! Vous devez prendre connaissance de cet avis !

L'accusé de réception s'effectue en cochant la case puis en validant

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

LE TÉLÉSERVICE AFFECTATION

Réunion
d'information le
13 mai à 18 H



- Le TSA permet une consultation de l'offre nationale de formations post 3^{ème} (enseignement public et privé E.N. et agricole, apprentissage)
- Les représentants légaux peuvent formuler jusqu'à 10 vœux maximum (+ 5 vœux hors académie)
- Accès au téléservice Affectation : compte EduConnect ou FranceConnect (suppression progressive des comptes ATEN)

LES REGLES GÉNÉRALES DE L'AFFECTATION EN PUBLIC

Voie professionnelle
+ 2^{ndes} sélectives

Affectation selon un barème
ou sur dossier (sélection)

Résultats scolaires et compétences
évaluées par les professeurs
Avis du chef d'établissement
Eventuellement, dossier spécifique

>> **Places limitées**
>> **Formuler plusieurs vœux**

La plupart des 2^{ndes}
générales et technologiques

Affectation selon
le secteur géographique

Affectation

- sur décision d'orientation,
- dans un établissement :
 - Secteur :
 - Hors secteur : tous les lycées sauf Rieffel
- Affectation dans un lycée hors secteur
sur dérogation
- Choix des options et classe européenne
au moment de l'inscription

LES CAS PARTICULIERS



- **Option Création culture design** en vue d'un bac STD2A (sélectif : classement des dossiers sur Affelnet en fonction des résultats scolaires et avis du chef d'établissement)
- Les vœux de 2GT à **recrutement spécifique sur dossier**

SECTION	ETABLISSEMENT	DATE LIMITE	MODALITÉS
Binationales	<ul style="list-style-type: none"> • ABIBAC (Allemand) <ul style="list-style-type: none"> • Lycée N. Mandela • BACHIBAC (Espagnol) <ul style="list-style-type: none"> • Lycée N. Mandela • ESABAC (Italien) <ul style="list-style-type: none"> • Lycée A. Camus 	Avril	Examen du dossier et entretien possible
Internationales	<ul style="list-style-type: none"> • Américaine <ul style="list-style-type: none"> • Lycée N. Mandela • Britannique <ul style="list-style-type: none"> • Lycée Grand Air (La Baule) 	Avril	Examen du dossier, tests écrits et entretien
2 nd e STHR	<ul style="list-style-type: none"> • Lycée N. Appert (Orvault) 	Avril	Examen du dossier, entretien
2 nd e TMD	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialité Danse <ul style="list-style-type: none"> • Lycée du Bellay (Angers) • Spécialité Musique <ul style="list-style-type: none"> • Lycée N. Mandela 	Mars	Dossier à télécharger sur le site du conservatoire, audition au conservatoire en avril

LES CAS PARTICULIERS : DÉROGATION



L'affectation en 2GT respecte l'ordre de priorité suivant :

1. Secteur
2. Hors secteur : **demande de dérogation**

Motifs de la demande de dérogation

- . Elèves en situation de handicap
- . Élèves nécessitant une prise en charge médicale à proximité du lycée demandé
- . Élèves boursiers
- . Élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé dans le lycée demandé
- . Élèves dont le domicile est situé en limite de secteur
- . Élèves devant suivre un parcours scolaire particulier (existant au préalable)
- . *Convenances personnelles (à préciser)*

IMAGES : TSA

- Actualités
- Bourse de lycée
- Affectation**
- Fiche de renseignements

CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^e

MES LYCÉES DE SECTEUR

Vous envisagez un cursus en seconde générale et technologique ?

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Vous envisagez un cursus en seconde professionnelle ou une première année de CAP dans votre académie ?

Accédez aux offres de formation proposées dans Affetnet par les lycées, les CFA, les établissements maritimes et agricoles en France

QUOI
formation, établissement ou mots-clés

OÙ
ville ou département

RECHERCHER

Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.

- agriculture, animaux
 - armée, sécurité
 - arts, culture, artisanat
 - commerce, marketing, vente
 - construction - architecture - travaux publics
 - électricité - électronique - robotique
 - environnement - énergies - propriété
 - gestion des entreprises, comptabilité
 - hôtellerie - restauration - tourisme
 - information-communication, audiovisuel
 - informatique, internet
 - logistique - transport
 - matières premières, fabrication, industries
 - mécanique
 - santé - social - sport
 - sciences
- Agriculture, Animaux, Armée, Sécurité, Arts, Culture, Artisanat...

LES DEMANDES DE AMBRE

- BAND 1**
CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE
Nature des arts
Lycée Cholet
37 - TOURS
- BAND 2**
CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE
Nature des arts
Lycée Henri Polignac
44 - NANTES
- BAND 3**
CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE
Nature des arts
Lycée Colbert
29 - CHARENTES

Vous devez enregistrer vos demandes pour que la sélection soit prise en compte.

VALIDER LES DEMANDES

CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^e

Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.

RECHERCHER **FILTRES AVANCÉS**

Académie: Département: Type de formation: Secteur:

Statut: Autre: Établissements proposant un internat:

35 offret(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche

2NDPRO Cuisine
CFA ACADEMIQUE - L'ÉCOLE POLIGNAC
44 - NANTES

Que deviennent les apprenants après cette formation ?
37 % poursuivent leurs études 34 % sont en emploi au bout de 6 mois

2NDPRO Cuisine
JEAN BÉZOU - BÂTIMENT ARMAS
44 - NANTES

Que deviennent les apprenants après cette formation ?
37 % poursuivent leurs études 34 % sont en emploi au bout de 6 mois

2NDPRO Étude et réalisation d'engagement
L'ÉCOLE POLIGNAC
44 - NANTES

Que deviennent les apprenants après cette formation ?
50 % poursuivent leurs études 12 % sont en emploi au bout de 6 mois

2NDPRO CUISINE
Bachelier public, Brevet apprentissage
CFA ACADEMIQUE - L'ÉCOLE POLIGNAC, Sécurité
44 - NANTES

INFORMATIONS EMPLOYEURS DÉBOUCHÉS PLAN

Que deviennent les apprenants après cette formation ?
Les offres de la région Hauts-de-France

- 37% SONT RECHERCHÉS EN FORMATION (Demandes supérieures, médiocrités, chômage de longue durée)
- 34% SONT EN EMPLOI AU BOUT DE 6 MOIS (Demandes variées et variées)
- 29% SONT DANS UN EMPLOI LIÉ À LA FORMATION (Demandes variées, secteur public, à l'étranger, indépendants, etc.)

LES RESSOURCES



- ✓ **Rencontres avec le Professeur principal**
- ✓ **Rencontres avec le PsyEn, au collège ou au CIO**
- ✓ **espace orientation sur e-lyco**
- ✓ **Sites internet utiles :**
 - www.ac-nantes.fr (Orientation et insertion)
 - www.onisep.fr
 - www.quandjepasselebac.education.fr
 - www.secondes-premieres2020-2021.fr
 - <https://coutanciere.loire-atlantique.e-lyco.fr/>

RENCONTRER UN PROFESSIONNEL DE L'ORIENTATION



Au collège



- Le Jeudi matin
- Le jeudi après-midi (paires)
- Le vendredi matin (impaires)

*** Prendre RDV à la Vie Scolaire**



AU C.I.O. DE NANTES

34 rue du Fresche Blanc
44300 Nantes
Tél : 02 40 94 00 12

En période scolaire

du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Avec ou sans RDV

Auto-documentation le mardi matin.

Pendant les vacances

Mêmes horaires

RDV le matin

Permanence le mercredi après-midi

MERCI DE VOTRE ATTENTION

CIO DE NANTES
34 rue du Fresche Blanc, 44300 Nantes

